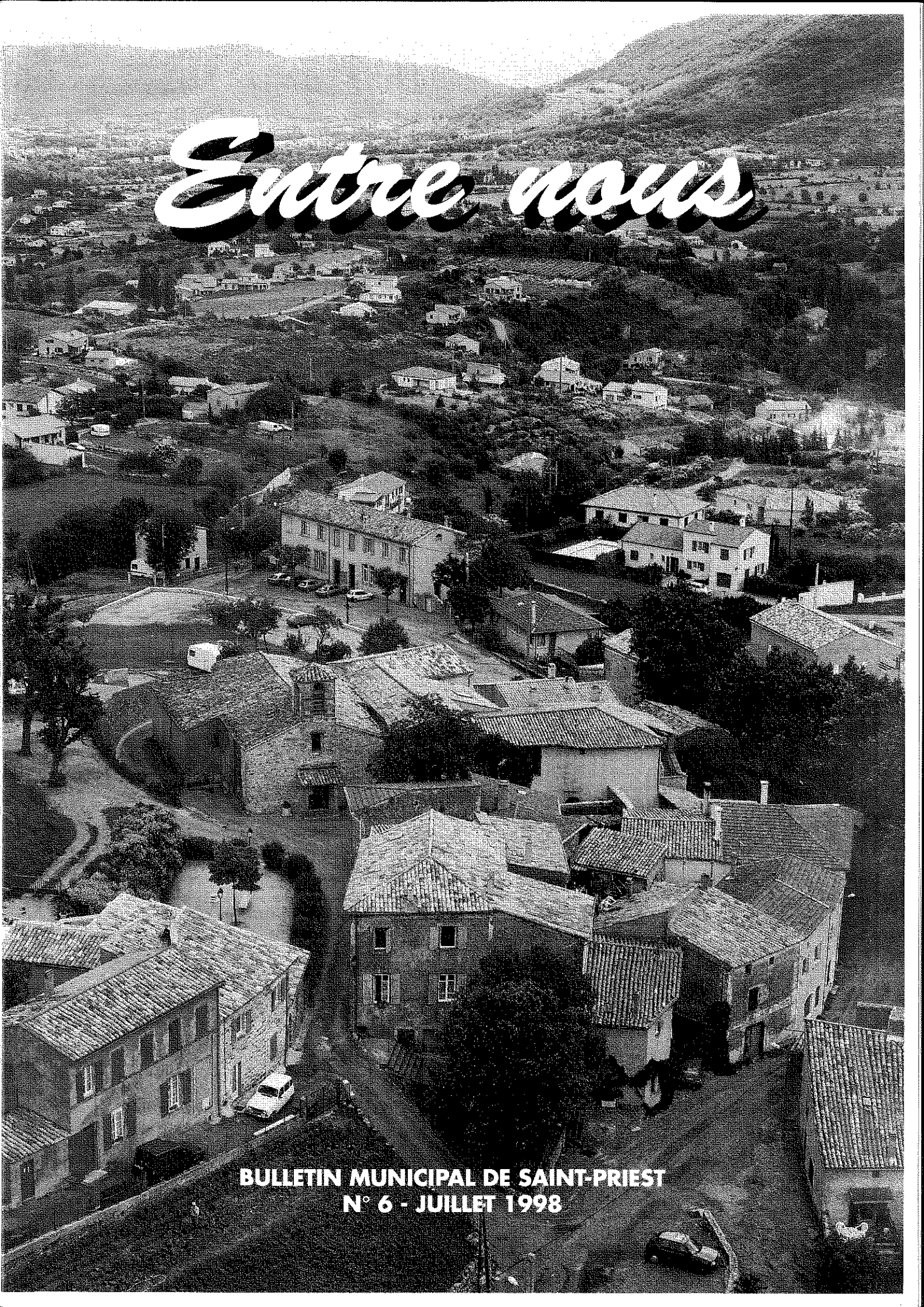


An aerial, black and white photograph of the village of Saint-Priest. The view is from a high angle, looking down on the town. In the foreground, there are several large, multi-story buildings with tiled roofs. A prominent church with a bell tower is visible in the middle ground. The village is surrounded by hills and fields. The title 'Entre nous' is written in a large, stylized, cursive font across the top of the image.

Entre nous

**BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIEST
N° 6 - JUILLET 1998**

RÉNÉ Bruno

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE - COUVERTURE

Quartier Bellon, 07000 ST-PRIEST
Tél. 04 75 65 82 67

S.O.S. DUROCH

RAMONAGE

- cheminée
- chaudière

VIDANGE

- fosses septiques
- cuves mazout
- débouchage hte pression
- canalisation
- assainissement
- location minipelle
- location nacelle 16 m.
- location compresseur

AUBENAS - Z.I. Ripotier H - Tél. 04 75 35 18 70 - Fax 04 75 93 03 42
PRIVAS - Z.I. du Lac - Tél. 04 75 65 85 43



Un organisme pour vous aider
à résoudre vos problèmes de
logement

04 75 64 63 09

Office Public d'Habitation à Loyer Modéré
du Département de l'Ardèche

37, avenue de Chomérac
B.P. 126
07001 PRIVAS CEDEX

Lucien GARNIER ART et JARDINS

Création - Entretien - Arrosage intégré

Quartier Gouvernas
07000 ST PRIEST

☎ 04 75 64 36 74
Fax 04 75 65 85 25

Entre nous

Entre nous paraît pour la 6^{ème} fois, avec l'objectif de vous apporter une information simple et directe sur l'action municipale et plus largement sur la vie de SAINT-PRIEST.

Cette sortie "estivale" d'*Entre nous* annonce la 3^{ème} Fête des Sources qui mobilisera, une nouvelle fois, de nombreux bénévoles Saint-Priérois pour sa préparation et qui promet un week-end très animé au village.

Le n° 6 d'*Entre nous* réserve une part importante aux réalisations communales avec l'aménagement du cimetière, réalisé il y a quelques mois et surtout la prochaine construction d'une Salle Polyvalente, très attendue par beaucoup d'entre nous, associations ou particuliers.

Nous vous rappelons que vos suggestions pour améliorer et compléter ce bulletin sont les bienvenues, tout comme vos meilleures photos de SAINT-PRIEST.

Nous souhaitons, à tous ceux qui prennent des congés cet été, d'excellentes vacances à SAINT-PRIEST ou dans leur lieu de villégiature. Bon courage à ceux qui n'auront pas cette possibilité et rendez-vous à tous les 29 et 30 août prochains pour fêter, ensemble, notre village.

Le comité de rédaction

Nous rappelons que l'édition d'*Entre nous* est possible grâce aux annonceurs partenaires, nous vous invitons donc à leur réserver votre préférence.

SOMMAIRE

5	Le billet du Maire
6	Fête des Sources 1998
9	Paroles d'associations
11	Eau potable, assainissement
12	Salle polyvalente
14	Extension du cimetière
15	Monastère St-Michel de Charay
17	Votre CCAS vous informe
19	Budget communal
21	Informations pêle-mêle

Journal municipal "Entre nous" n°6
Directeur de la publication : Yves Chastan
Comité de rédaction municipal
Photo de couverture : Studio Fougeyrol
Autres photos : Gil Breyse, Stéphane Guérin
Maquette et impression : Imprim'express - Privas
Dépôt légal 3^{ème} trimestre 98

LA MARQUISETTE

Pâtisserie - Confiserie
A. NIEDDU

1, rue Croix du Roure - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 14 33

Ardèche Immobilier



Vend, loue et gère

**52 Agences F.N.A.I.M.
en Drôme-Ardèche**

**25, rue de la République
07000 PRIVAS**

☎ 04.75.64.20.90 Fax. 04.75.64.50.60

Ets CHAZALON et Cie

Maurice NURY

Menuiserie Générale

La Calade - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 14 32 - Fax 04 75 64 00 38

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui

Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 33 21



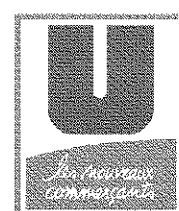
chez Mr Bricolage à Privas c'est aussi
LES MATÉRIAUX DU BATIMENT.

HYPER U

les nouveaux commerçants

**Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 19h30**

☎ 04 75 64 60 55



CAFETERIA

FESTODINE

OUVERT 7/7 JOURS de 11h à 22h

☎ 04 75 64 76 73

CENTRE COMMERCIAL - ALISSAS

LE BILLET DU MAIRE

Aux beaux jours, les jardins potagers ou d'agrément se garnissent de fleurs ou de légumes, dans les pelouses ou garrigues de SAINT-PRIEST, l'herbe - surtout la mauvaise ! - pousse et repousse, particulièrement quand la pluie est aussi au rendez-vous ... Alors, tondeuses et débroussailleuses sont de la fête ...

Chacun veut profiter de notre environnement, d'une nature à portée de main et encore bien préservée. Les soirées sont plus longues et parfois plus arrosées elles aussi. Les jeunes - et moins jeunes - sortent et c'est bien normal ... et les mobylettes, motos, voitures vrombissent quelquefois sans retenue ... fêtes de famille et autres ... c'est légitime et même nécessaire pour la convivialité ...

Notre commune accueille de nouveaux résidents et nous nous en réjouissons. Cela occasionne des chantiers, assez nombreux, donc du travail pour nos entreprises et artisans ! Beaucoup mettent aussi la "main à la pâte", voire dans le ciment, pour les finitions ou les améliorations. Tout ceci engendre des bruits en tous genres : engins de terrassement, bétonnières, perceuses et autres marteaux-piqueurs.

Bon ... je n'en rajouterai pas : il s'agit du quotidien dans une "communauté" de vie telle que notre commune.

Mais que de bruits possibles et bien réels ! Quand ils deviennent excessifs, donc très gênants pour tout le voisinage, quand ils sont produits à des heures indues, de bon matin un dimanche ou un jour férié (1^{er} mai - 8 mai), ou pourquoi pas en pleine pause du déjeuner les week-ends, cela peut devenir carrément insupportable.

Alors, des textes traitent de cela : le bruit, avec toutes nos inventions et malgré les progrès techniques, demeure une des sources majeures de pollution de notre société "moderne". "On" a donc légiféré, décrété, réglementé parce qu'on l'exigeait, parce que c'est bien "français" ; même si "l'on" dénonce régulièrement aussi les "réglementations", il est vrai pléthoriques, compliquées, parfois carrément inapplicables !

Pour le bruit, le Code de la Santé Publique y pourvoit avec ses articles 48. Des sanctions sont prévues par le Code Pénal pour les tapages nocturnes, voire diurnes, notamment quand des excès sont constatés hors des heures ouvrables (rapel : les jours ouvrables : 8 h - 19 h en général ; les samedis : 9 h - 12 h et 15 h 19 h ; les dimanches et jours fériés entre 10 h et 12 h seulement

... sauf circonstances particulières "autorisées" !!)

Il advint que le Maire, au cours des mois écoulés, soit saisi de ces problèmes à quelques reprises et qu'on exige de sa part toutes mesures, poursuites et pourquoi pas recours à la force publique ... et ce en requérant ou conservant l'anonymat.

On souhaite que quelqu'un, une "autorité", fasse cesser ces bruits que l'on supporte mal (et l'on a raison, quand c'est excessif, répétitif, "polluant" ...) mais on se cache pour dénoncer. On réclame des sanctions, en effet prévues, possibles ... mais qui exigent des démarches précises.

Faut-il, surtout, en arriver là ?

La vie, la cohabitation, les relations de voisinage chez nous, à SAINT-PRIEST, doivent sans doute pouvoir s'organiser autrement.

Elles supposent une tolérance entre tous, de la part de tous, y compris bien sûr des éventuels pollueurs sonores. Je veux seulement parler de ceux qui sont fréquemment hors normes, non des fauteurs de bruit occasionnels, car il faut bien que les activités se fassent, que les pelouses s'entretiennent, que les murs de clôture se montent et, aussi, que des moments de rencontre et de fêtes aient lieu.

La première démarche lorsqu'on subit une gêne, n'est-elle pas d'en informer l'auteur, de solliciter sa compréhension, d'obtenir par le dialogue qu'il reprenne ou interrompe ses travaux ou activités à des heures convenables.

De même, quand on prévoit soi-même quelques nuisances sonores un peu tardives (ou matinales), prévenir son voisinage peut être apprécié (bruit, exceptionnel, annoncé n'est-il pas déjà "pardonné" !)

Alors, bien sûr, si tout cela ne marche pas, il faut envisager les recours "à la loi" : intervenir, faire constater, porter plainte, saisir le juge ou le maire, garant de la tranquillité publique ...

Mais parfois, après coup, on se demande si ce n'est pas beaucoup de bruit

Yves CHASTAN

FÊTE DES SOURCES 1998

Cette année, la Fête des Sources se déroulera le samedi 29 et le dimanche 30 août.

■ DEROULEMENT

SAMEDI 29 AOÛT

- de 14 h 00 à 19 h 00 Grand Prix des garçons de café
- 14 h 00 Pétanque
- 14 h 30 Randonnée
- 16 h 00 Danses Folkloriques avec le groupe de SAINT-PRIEST
- 17 h 00 Conférence avec la Compagnie Nationale du Rhône
- 18 h 00 Inauguration avec Danses Folkloriques
- 19 h 00 Remise des prix du Concours de Photos - Apéritif
- 20 h 00 Repas
- 22 h 00 Bal

DIMANCHE 30 AOÛT

- Toute la journée :
 - Marché artisanal et vide-grenier
 - buggys avec l'Association des automobiles radio-commandées de PRIVAS
- 9 h 15 Course pédestre enfants 2 km
- 9 h 45 Course pédestre adultes 6 km
- 10 h 15 Course pédestre adultes 12 km
- 12 h 00 Remise des prix de la course pédestre
- 14 h 00 Spectacle de gymnastique avec les enfants de l'école et le SCP GYM
- 15 h 00 Danse des ados
- A partir de 15 h 00 Course au trésor
- 15 h 30 Danses Folkloriques avec le Groupe "Le Mercuroire"
- 17 h 00 Récompenses du Grand Prix des garçons de café



VIDE GRENIER

Un vide grenier sera organisé sur toute la journée du dimanche. Il sera ouvert à toute personne de l'arrondissement de PRIVAS **munie d'une pièce d'identité avec photographie (une autorisation écrite des parents pour les mineurs sera demandée, établie sur papier libre ou sur un imprimé à retirer le samedi à la bibliothèque)**. Un "droit de place" sera perçu (30 F pour les Saint-Priéroux et 50 F pour les extérieurs).

SUR LES 2 JOURS

- Exposition du concours photos
- Exposition présentée par la Compagnie Nationale du Rhône
- Vente de verres sérigraphiés à l'emblème de la Fête
- Buvette, restauration rapide, gâteaux, glaces
- Grand Prix des garçons de café

REPAS DU SAMEDI SOIR

MENU

Assiette de crudités
Coq au vin vieux
Pommes vapeur
Fromage
Eclair au chocolat
Café

Les tickets repas (65 F) sont vendus :

- à la Pizzeria "Le Minéral"
- au Bar "Chez Jo"
- chez "Bacchus"
- par les associations de SAINT-PRIEST

■ UN PAS VERS LES ADOLESCENTS DE LA COMMUNE

Une réunion avec les ados a eu lieu le 12 juin à 20 h 30.

Le Groupe de la Fête des Sources souhaite faire participer les ados à la préparation de la Fête.

Un groupe de filles a déjà proposé des danses modernes le dimanche après-midi. Elles sont les bienvenues !...

A nous tous de trouver des idées pour une intégration progressive des jeunes dans la manifestation.

■ LE GROUPE DE DANSES FOLKLORIQUES DE SAINT-PRIEST

Il s'est agrandi.

Une vingtaine de participantes répète dans une ambiance sympathique et détendue !

Cette année, le groupe a été entraîné pendant quelques séances par Colette COQUARD ; Roselyne CREUX a ensuite pris la relève.

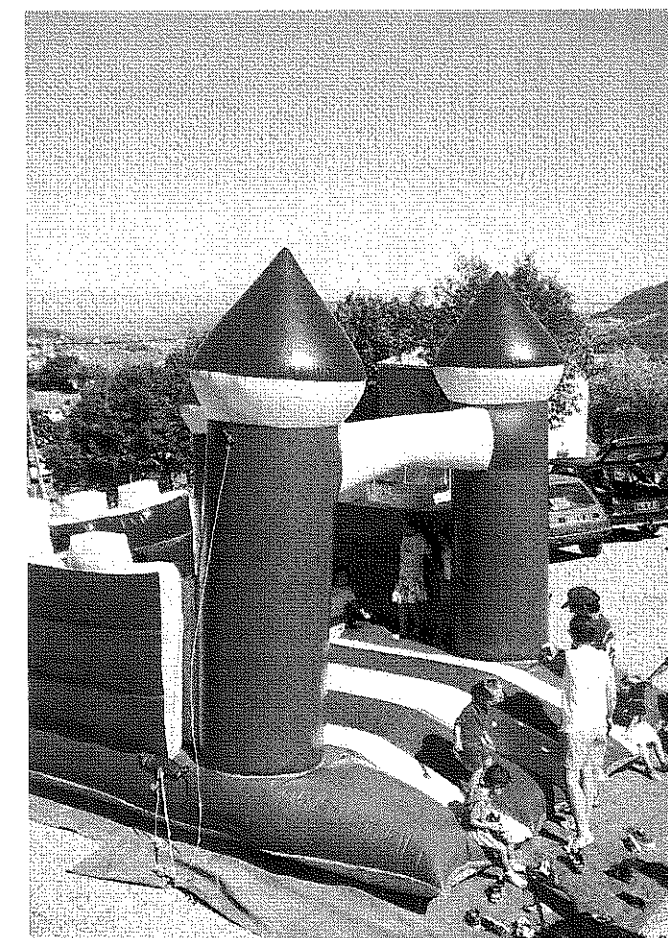
Grande première : un groupe de musiciens de folk "Les Voisins de Palier" viendra accompagner les danseuses pendant leur représentation.

■ CONCOURS PHOTOS

Le thème de cette année est "La faune et la flore des bords de l'Ouvèze"

2 Catégories : -15 ans et + 15 ans - Noir et blanc /couleurs - format 15/21 ou 18/24

Le règlement peut être retiré chez nos photographes partenaires (William LHERMENIER -



BOCHET Studio - LELY photo vidéo) ou en mairie de SAINT-PRIEST.

Les photos sont à déposer avant le 15 août.

Chasseurs d'images, petits ou grands, à vos appareils !

■ APPEL AUX BENEVOLES

Les gâteaux maison ont eu du succès l'an passé. Nous faisons donc appel aux Saint-Priérois pour la confection de ces délicieuses pâtisseries.

Nous aurons besoin de bénévoles pour tenir des stands.

N'hésitez pas à contacter les responsables !

■ L'ASSOCIATION "FÊTE DES SOURCES"

C'est un groupe de 20 à 25 personnes qui se réunit une fois par mois de janvier à d'octobre (date du bilan).

Au cours des réunions animées et conviviales, les tâches sont réparties entre les participants. Les différents responsables prennent en charge les animations diverses.

Une soirée réunit tous les bénévoles pour clôturer l'année.

■ UNE FÊTE MAISON

Une fête préparée par le maximum d'habitants de la commune. "La Fête c'est l'affaire de tous" !

Tout le monde peut participer. On peut préparer :

- une danse
- un concert avec quelques instruments
- une chanson
- un sketch
- une soirée de théâtre
- un jeu pour les enfants ...

Alors, exprimez-vous et pensez-y pour l'année prochaine !...

Maçonnerie
Plâtrerie



ETIENNE Frères

60, route des Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 45 56 - 04 75 65 83 62

*Yvonne
Coiffure*

Rue de la République
07210 CHOMÉRAC
Tél. 04 75 65 13 68

Pompes Funèbres - Marbrerie BACONNIER Joël

AGREMENT PREFECTORAL DU 8 FEVRIER 1994
INTERVENTION SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL

Une équipe de professionnels à votre écoute 24h/24h

4, cours St Louis - 07000 PRIVAS
☎ 04 75 64 19 20 - 04 75 64 19 21

PAROLES D'ASSOCIATIONS

Informations publiées par les associations de SAINT-PRIEST

■ C.I.A. : CLUB INFORMATIQUE ARDÉCHOIS

Il s'agit d'une nouvelle association qui est née en janvier 1998. Ses buts : tenter de rassembler les personnes intéressées par les techniques informatiques, mais aussi et surtout, former et améliorer les connaissances et les applications en ce domaine (bureautique, utilisation personnelle, montage photo-vidéo et, bien sûr, l'Internet).

Pour se constituer une trésorerie de départ, l'idée d'une manifestation a été lancée. Organisée le 21 mars dernier à la Salle des Fêtes et baptisée "1^{er} printemps de l'informatique", elle a consisté en un marché de l'occasion de matériels et de logiciels et fut doublée d'une animation FRANCE TELECOM dans le cadre des journées nationales de l'Internet.

Malgré cette opération, la trésorerie de l'association reste limitée et freine le début de son activité. En effet, sans matériels et logiciels performants, il est difficile de solliciter des cotisations pour une activité en veilleuse !

Nous espérons le soutien du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) des Inforoutes pour démarrer efficacement à la rentrée.

■ ASSOCIATION DETENTE OMNISPORTS RENCONTRE

L'association, dont l'activité est la pratique de la gymnastique, compte cette année 136 licenciées.

Les adhérentes ont le choix entre 6 séances animées bénévolement par Ginette COSTE.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à venir assister à notre Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 25 septembre prochain à 20 h 30 à la Salle des Mariages de SAINT-PRIEST.

■ LA LETTRE DES "AMIS DE L'ECOLE"

Chers lecteurs d'ici et d'ailleurs !...

Nous avons choisi de vous écrire en toute simplicité dans ce bulletin municipal, afin de tisser des liens entre toutes les personnes qui s'intéressent, de près ou de loin, à l'école de notre village.

Nous sommes une quinzaine de parents à répondre "Présents" et donnons un peu de notre temps pour que l'école ait plus de moyens et participe à la vie de SAINT-PRIEST. Nous aimerions vous dire que, nos enfants grandissant, nous nous tournons vers d'autres associations et de ce fait notre groupe diminue !...

Il n'est pas toujours facile, au fil des années, d'avoir des idées nouvelles. Nous souhaiterions vraiment susciter l'intérêt d'autres parents, afin de permettre de nouveaux échanges et renforcer encore plus la dynamique du groupe... qui parfois se fatigue mais qui se réunit toujours dans une ambiance chaleureuse et très conviviale.

Un compte rendu des activités de l'année sera fait au cours de l'Assemblée Générale à la rentrée et à laquelle vous êtes tous attendus.

EN BREF

• Cette année le temps ne nous a pas été favorable, que ce soit pour le loto en janvier ou pour le carnaval en février. Nous remercions particulièrement les courageux du 25 janvier qui ont affronté la neige pour venir au loto, et qui n'ont pas hésité à revenir pour le "loto bis" la semaine suivante ! La pluie et le froid ont aussi bien engourdi notre carnaval. Malgré tout, nos enfants étaient superbes !...

• La création de l'U. S. E. P. (Union Sportive d'Education Physique) a permis aux enfants de découvrir la gymnastique avec Sophie NICOLAS (diplômée de son Brevet d'Etat d'Education Sportive 1^{er} degré - B. E. S. 1 -) ancienne élève de l'école.

• Les élèves de la classe de Madame DELRUE sont partis pour une semaine de découverte en Savoie au début du mois de juin. Leurs messages quotidiens ont maintenu "un lien" en attendant qu'ils nous racontent.

Nous adressons un clin d'œil amical et remercions toutes les personnes qui ont pris part à nos manifestations ou aidé à leur organisation.

L'année scolaire se termine. Les "Amis de l'Ecole" vous souhaitent un bon été ... beaucoup de soleil et rendez-vous à la rentrée.

Le Bureau

BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque (relais de la Bibliothèque Départementale André Malraux) rappellent aux abonnés actuels ou à venir le rendez-vous du lundi de 16 h 30 à 18 h 00.

La bibliothèque reste ouverte tout l'été ; vos amis ou parents en séjour à SAINT-PIEST peuvent bénéficier gratuitement du service avec votre parrainage.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué, par le prêt de documents, à la réussite de l'exposition "En visitant les Saint-Priest de France".

Actuellement, nous recherchons des photos de classe des écoles des Mines, du village et de l'école privée. Merci de nous aider dans ces recherches !...

A. S. S. P. 07

- L'équipe dirigeante :

Président : C. ISSARTEL

Vice-président : C. BONNEFOY - Responsable Commission Sportive

Vice-président : B. ETIENNE - Responsable Commission Matériel

Vice-président : J. CHASSON - Responsable Commission Festivités

Secrétaire : C. BULTEAU

Secrétaire adjoint : C. PIPARD

Trésorière : V. NURY

Trésorier adjoint : C. GETTO

- **Membres** : Benoît BREYSSE, Aurélien DUSSERRE, Michel NOBLE, James TESSER

- **Équipes engagées** la saison prochaine, suite à la décision de l'U. S. VEYRAS de ne pas reconduire l'entente jeunes (effectif trop important).

- 1 équipe "Vétérans" pour les joueurs nés jusqu'en 1963

- 2 équipes "Seniors" pour les joueurs nés de 1964 à 1980 (les joueurs de moins de 17 ans nés de 1981 à 1982 seront incorporés dans les équipes seniors)

- 1 équipe de "moins de 13 ans" pour les joueurs nés de 1985 à 1986

- 1 équipe de "Benjamins" pour les joueurs nés de 1987 à 1988

- 1 équipe de "Poussins" pour les joueurs nés de 1989 à 1990

- Débutants + Ecole de Foot pour les joueurs nés de 1991 à 1992

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Claude ISSARTEL - Tél. : 04 75 64 46 69



EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT

LA FACTURATION SEMESTRIELLE

Par délibération du 15 avril 1998, le Conseil Municipal de SAINT-PIEST a adopté la facturation semestrielle de l'eau potable et de l'assainissement pour tous les abonnés raccordés aux réseaux communaux afin d'harmoniser les dates de facturation du service assainissement des communes du bassin privadois dans le cadre du Syndicat Ouvèze Vive. Cette nouvelle disposition permettra également de mieux répartir la charge du service sur l'ensemble de l'année. La première facture semestrielle vous sera adressée courant juillet 1998.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE FACTURE

Pour les abonnés raccordés à l'assainissement collectif, la facturation sera faite avec celle de l'eau et se présentera de la façon suivante :

A) - EAU POTABLE (service géré par la commune de SAINT-PIEST) :

- Abonnement au service forfait	125 F/an
- Consommation	
1 ^{ère} tranche (de 1 à 100 m ³)	6,00 F/m ³
2 ^{ème} tranche (de 101 à 300 m ³)	8,50 F/m ³
3 ^{ème} tranche (plus de 300 m ³)	6,00 F/m ³

B) - ASSAINISSEMENT

■ Redevance pour le traitement des eaux usées (fermier gestionnaire de la station d'épuration)

- Part fixe du fermier 180 F/an

- Part proportionnelle à la consommation 1,25 F/m³

(Prix fixés pour la saison 1998 et indexé contractuellement pour les années suivantes).

■ Taxe syndicale (Syndicat Ouvèze Vive)

- Proportionnel à la consommation 1,25 F/m³

(Prix fixé par le Comité Syndical pour couvrir le remboursement des emprunts et l'avance de l'Agence de l'Eau ayant servi à la construction de la station d'épuration).

■ Gestion du réseau communal d'assainissement (commune de SAINT-PIEST)

- Part fixe d'abonnement au service 120 F/an

- Consommation

1^{ère} tranche (de 1 à 100 m³) 3,00 F/m³

2^{ème} tranche (de 101 à 300 m³) 6,00 F/m³

3^{ème} tranche (plus de 300 m³) 3,00 F/m³

(Prix réajustés pour tenir compte du tarif mis en place au 1^{er} janvier 1997 par le Conseil Municipal pour l'ensemble du service assainissement).

GESTION DES STATIONS D'EPURATION PAR UN FERMIER

Les stations d'épuration du Syndicat Ouvèze Vive (Privas - Coux et Rompon) sont, depuis le 1^{er} janvier 1998, gérées par un fermier (la Compagnie des Eaux et de l'Ozone - C. E. O. -) pour une période de 12 ans, conformément aux clauses signées par les 2 parties.

PLOMBAGE DES COMPTEURS D'EAU

Prochainement, sera mis en place, sur l'ensemble des compteurs d'eau potable, un dispositif empêchant toute intervention des usagers sans l'assentiment du responsable communal.



SALLE POLYVALENTE

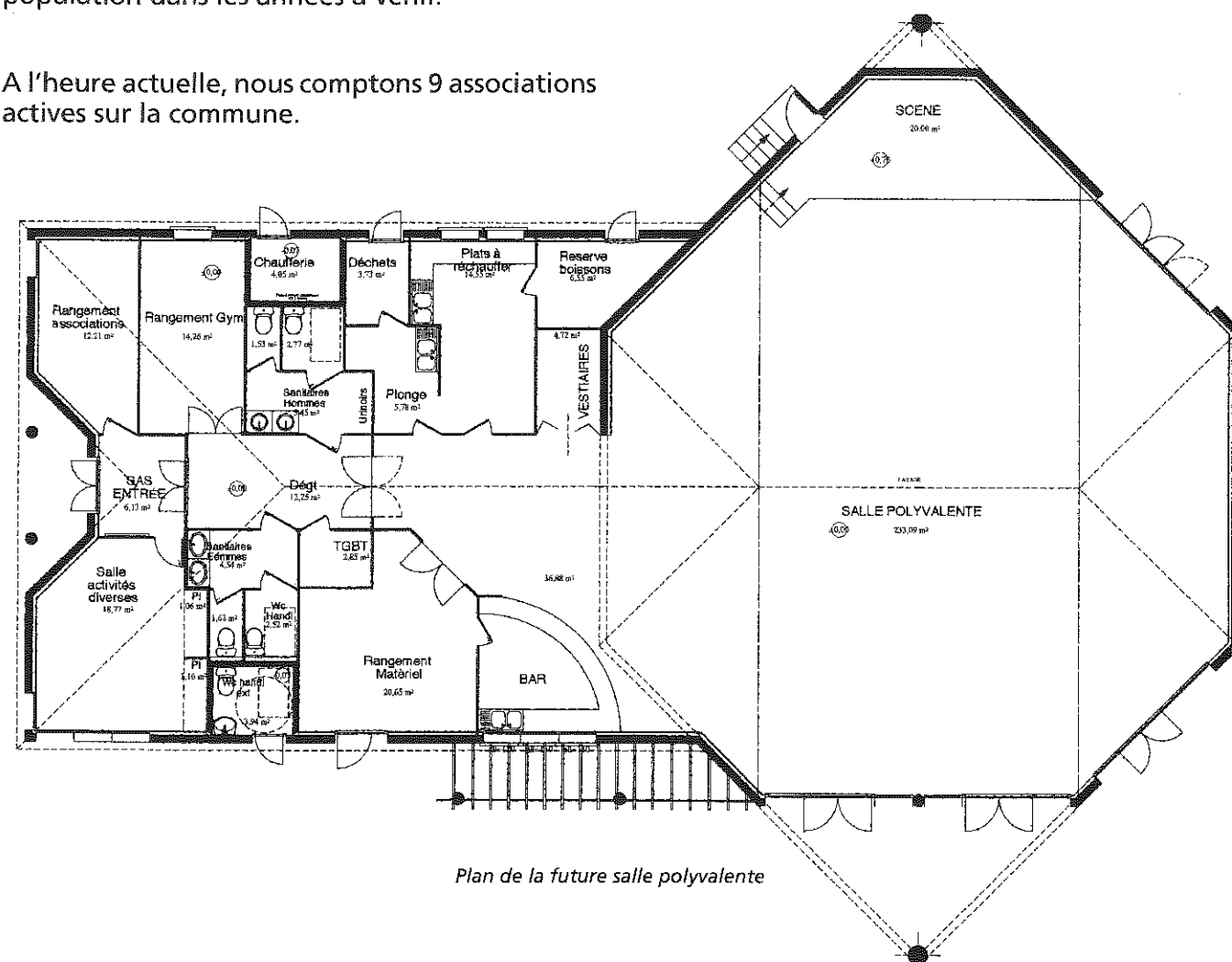
L'actuelle Salle des Fêtes a été réalisée en 1977. La population était alors de 550 habitants.

En 1990, le Recensement Général de la Population annonçait 967 habitants. Aujourd'hui, nous avons certainement dépassé les 1 000 habitants. Le potentiel d'accueil de la commune laisse prévoir une augmentation non négligeable de la population dans les années à venir.

A l'heure actuelle, nous comptons 9 associations actives sur la commune.

La Salle des Fêtes actuelle ne répond plus aux besoins de la population :

- problème de non conformité
- vétusté et insalubrité du local
- superficie insuffisante.



Plan de la future salle polyvalente



**AGNÈS
COIFFURE**

MIXTE
à domicile

Quartier Lignol
ST-PIEST
07000 PRIVAS

04 75 64 49 51

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRIPERIE - VOLAILLE

VERNET - MOURIER

3, Rue Diane de Poitiers - Tél. 04 75 64 12 15
Rue Porte Neuve - Tél. 04 75 64 23 50
07000 PRIVAS

SALLE POLYVALENTE

Pour toutes ces raisons, la municipalité a décidé, dès le début de son mandat de mettre à l'étude un projet de Salle Polyvalente.

Les associations ont été consultées et chacune d'elles a pu désigner 2 représentants pour participer au comité consultatif.

Le travail de ce comité a été présenté au Conseil Municipal et a permis d'élaborer un avant-projet.

C'est ainsi que le 25 mars 1996 le Conseil Municipal a approuvé le projet de réalisation d'une Salle Polyvalente.

Prévue dans un premier temps sur le site actuel (sous la mairie), la municipalité a décidé de modifier l'emplacement de la future Salle Polyvalente.

En effet, sur le premier site, des difficultés d'assainissement et d'exiguïté du terrain rendaient le projet difficilement réalisable. En outre, il était nécessaire de démolir l'actuelle salle ; or, la commune manque de locaux et ceux-ci pourront, dans l'avenir, être utilisés pour d'autres besoins. C'est donc sur les terrains cadastrés C 251 et 252, à l'entrée du village, que la nouvelle Salle Polyvalente sera construite (terrains en cours d'acquisition).

Le projet a été confié, après consultation, au Bureau d'Etudes ROUX et à M. CARILLO - Archi-

tecte. La chronologie de l'opération est la suivante :

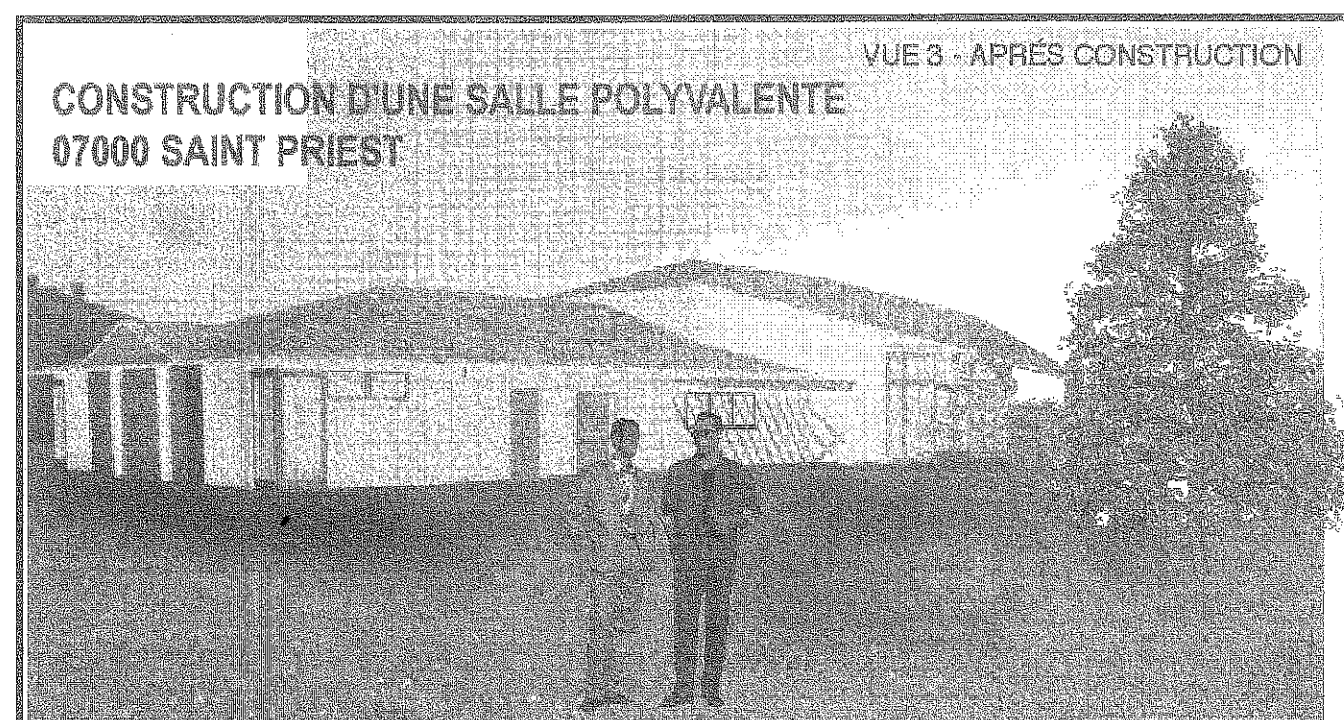
- 15 mars 1998 : décision du conseil Municipal - Budget prévisionnel
- 30 mars 1998 : délibération du Conseil Municipal - Mode de dévolution des travaux
- 02 juin 1998 : fin du montage du dossier - Consultation des entreprises - envoi de l'avis d'appel d'offres à la presse
- 08 juillet 1998 : choix des entreprises, par lot
- du 8 au 20 juillet : vérification des offres
- du 20 au 30 juillet : préparation des marchés
- septembre 1998 : début des travaux

La durée prévisionnelle du chantier est d'environ 8 mois.

La mise à disposition de la nouvelle salle au public devrait se situer en mai 1999.

Notre souci a été de répondre au maximum aux besoins des utilisateurs en tenant compte des possibilités financières de la commune.

Ce projet d'environ 3 400 000 F (travaux et acquisition du terrain) est couvert, en partie, par des subventions (Etat et Département) à hauteur d'environ 40% du coût T.T.C. (près de 50% sur le H.T.), le reste sera financé par autofinancement et emprunts.



EXTENSION DU CIMETIÈRE

Le dossier cimetière fut l'une des premières priorités qui s'est imposée à la nouvelle municipalité après les élections municipales de 1995. Le cimetière existant ne permettait plus d'envisager, à court terme (2 ou 3 ans), de nouvelles inhumations.

Les grandes dates

- Le 25 mars 1996 : le Conseil Municipal décide de l'extension du cimetière communal.

Monsieur Jacques MERCHAT est autorisé à négocier avec les propriétaires des parcelles attenantes à l'actuel cimetière en vue de l'achat de celles-ci.

Une étude géologique est commandée afin de déterminer si ces terrains conviendraient comme lieu d'inhumation.

- Le 22 juillet 1996 : la maîtrise d'œuvre est confiée à la Direction Départementale de l'Équipement.

- Le 14 octobre 1996 : le Conseil Municipal accepte définitivement l'extension du cimetière communal, confirme la décision relative à l'acquisition du terrain nécessaire, sollicite auprès

du Conseil Général une subvention la plus élevée possible.

- Le 12 mai 1997 : le Conseil Municipal approuve le choix de l'entreprise retenue pour l'exécution des travaux et désigne Bureau VERITAS pour la mission « coordonnateur de sécurité ». Le Conseil accepte, en outre, l'estimation financière proposée par la D. D. E. Cette estimation devient le prix d'objectif.

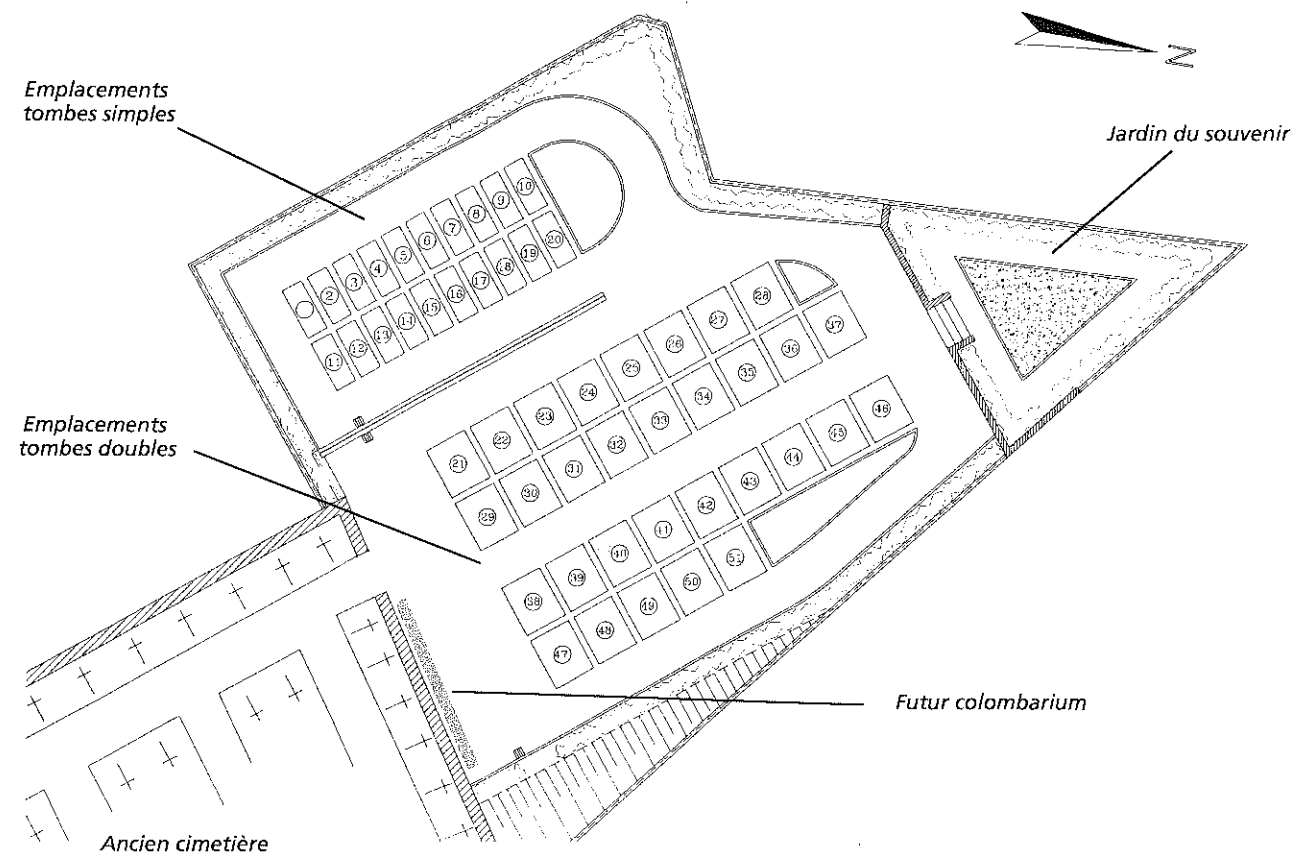
- Le 30 juin 1997 : le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt pour compléter le financement du projet.

- Les travaux ont débuté le 21 juillet 1997 et se sont achevés le 18 mai 1998 (les finitions, plantations notamment, ayant été repoussées au printemps 1998).

Ces travaux ont permis de rénover l'ancien cimetière et de créer un espace supplémentaire comprenant

- 31 concessions doubles
- 20 concessions simples
- un jardin du souvenir.

Fin 1998, nous envisageons la mise en place d'un columbarium et la publication d'un règlement pour l'ensemble du cimetière.



MONASTÈRE SAINT-MICHEL DE CHARAY

Dans les numéros 4 et 5 d'*Entre Nous*, ont été évoqués, successivement, les points d'histoire liés à la naissance de ce prieuré hospitalier et les différentes origines possibles du nom.

Cette présence religieuse qui a très fortement marqué la commune, ainsi que certaines communes voisines, pendant environ 5 siècles et demi (de l'an 1000 à 1580), s'est ensuite poursuivie de façon plus discrète pendant encore 2 siècles (jusqu'à la Révolution) avant de se faire oublier.

Toutefois, nous ne disposons que de peu d'éléments :

- ni sur la première période, qui fut à la fois la plus glorieuse, compte tenu de la noble tâche accomplie par les moines,

- ni sur la seconde, moins brillante, au cours de laquelle il semble que les religieux se soient limités à gérer leurs biens ruraux en sus de leurs prières.

Dès la création de ce monastère, la foi de ceux qui l'animait était très forte et la vocation de secourir les malheureux se plaça au premier plan des préoccupations des moines et de son prieur. Ainsi, des soins gratuits étaient dispensés aux malades, les plus démunis pouvaient y trouver un refuge momentané, nourriture et vêtements.

A ce prieuré, étaient rattachées de nombreuses paroisses, une première fois par décision du pape Alexandre III en 1164, une seconde fois en 1258 par le pape Clément IV, faits confirmés le 19 juillet 1298. Parmi celles-ci, nous trouvons des paroisses aussi éloignées l'une de l'autre comme Saint-Bauzille, Sainte-Marie-de-Tournon, Saint-Martial, Saint-Pierre-de-Colombier, Prades ou encore Fabras et Genestelle. C'est dire si la collecte financière était large ! Peut-être est-ce pour cette raison que furent détruits les bâtiments lors des guerres de religions, que furent tués les moines en les précipitant dans le ravin à l'intérieur de tonneaux bardés de clous, au lieu-dit "le Creux de l'Enfer", selon une légende !

La présence des religieux s'est faite plus discrète ensuite, et leur travail temporel fut plus lié à la gestion de l'agriculture. Des traces subsistent dans les noms alentour avec "Pourchères" - nom qui vient du site réservé à l'élevage des porcs, "Laye" - secteur que l'on réservait à l'élevage des vaches laitières.

Les biens du CHARRAY furent mis en vente sous la Révolution et adjugés le 20 novembre 1791.

Certains persistent à croire au trésor caché de l'abbaye ! ... A suivre ...

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Enrobés - Gravillonnage - Pavage - Assainissement



Z.I. Le Lac - BP 427 - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 72 88 - Fax 04 75 64 82 09

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Jérôme BANNIER

Quartier Les Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 76 34

BOULANGERIE - PATISserie
ALIMENTATION

Laurent BERTRAND

Les Mines
07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 04 42

"Chez JO"

**BAR
TABAC**

Route des Mines
07000 ST-PRIEST

STOCK ELEC.

Z.I. Le Lac
Avenue Marc Seguin
07000 PRIVAS

Téléphone : 04 75 64 86 69
Télécopie : 04 75 64 76 96

Garage FAURE Francis

*Mécanique - Tolerie - Peinture
Vente véhicules neuf et occasion*

Le Ruissol - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 01 35

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE - ALARMES

Jacky PERRIER

43, avenue de Coux - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 32 97 - Fax 04 75 64 42 40

VOTRE C.C.A.S. VOUS INFORME

■ LES BREVES SOCIALES



L'Assurance Maladie
sécurité sociale
caisse primaire de Privas

La Sécu -
Couverture sociale

- Maintien de droit chez un chômeur n'ayant plus d'indemnités ASSEDIC mais à la recherche d'un emploi : il doit le déclarer sur papier libre et le déposer chaque année au guichet de la Sécu.

- Possibilité d'avoir en ayant droit une personne vivant avec l'assuré à sa charge totale effective et permanente depuis au moins 12 mois (1 personne par assuré social).

Pour plus d'informations, s'adresser au guichet de la Sécurité Sociale.

Le Centre Médico Social dont nous dépendons est ouvert :

de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

4, boulevard Lancelot à PRIVAS tél. : 04 75 66 74 10

Madame GAVIN - Assistante Sociale - vous rencontre sur rendez-vous.

Un service de protection maternelle et infantile avec, notamment, des vaccinations gratuites est à votre disposition à cette même adresse.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les services proposés par le Centre Médico Social

■ QU'EST-CE QUE LA MISSION LOCALE ?



Grâce aux moyens apportés par l'Etat, la Région Rhône-Alpes et les communes adhérentes, dont la nôtre, la Mission Locale propose :

des lieux adaptés pour l'information et la documentation concernant la santé, le logement, les loisirs, les vacances, l'emploi, la formation ...

une seconde chance de qualification (Crédit Formation Individualisé - C.F.I.)

des informations sur l'emploi : emplois jeunes, différents dispositifs d'accès à l'emploi ou à la formation

une possibilité de première expérience professionnelle

des conseillers à votre écoute, capables de vous aider dans :

- le choix d'un itinéraire
- l'élaboration d'un projet professionnel
- les démarches de la vie quotidienne

Elle est en contact étroit avec la Direction du Travail, l'A.N.P.E., l'Education Nationale, de nombreuses entreprises.

Un simple coup de fil au 04 75 64 36 13, à l'antenne de PRIVAS - Centre Administratif - suffit pour connaître les jours et horaires où vous pourrez être accueilli par un conseiller.

■ UNE ASSOCIATION A VOTRE SERVICE : ESPACE 07



ESPACE 07

Espace 07, avec son service Parenthèses, agréé par la D.D.A.S.S. L'adolescence est une période où les jeunes, leurs parents, leurs enseignants ... peuvent rencontrer des difficultés.

Une permanence gratuite avec une psychologue est à votre disposition pour vous permettre, dans un cadre anonyme, de les exposer et de vous aider.

Allo : 04 75 64 55 16 - 2, boulevard des Mobiles - Point Contact Solidarité à PRIVAS.

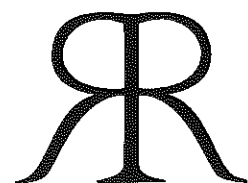
■ REMERCIEMENTS

Un grand merci aux jeunes mariés de la commune qui ont pensé au C.C.A.S. ce jour-là :

Catherine BARSUMIAN et Christophe IPEKDJIAN

Toute l'équipe du C.C.A.S. est à votre disposition toute l'année pour vous écouter, vous informer et vous aider. N'hésitez pas à nous contacter, soit en nous écrivant, soit en nous contactant par le biais de Mme JOURDAN à la mairie.

L'animateur : Laurent CHASSIGNOL



ROBLOT
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

Hommage à ceux qu'on aime

7, rue A Chambouleyron
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 65 85 85

10 bis avenue de Bellande
07200 AUBENAS
Tél. 04 75 35 16 86

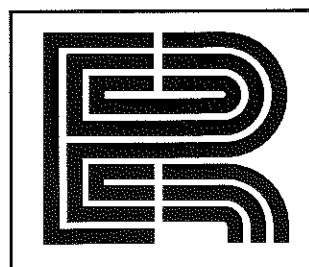
SACER

SUD-EST

Travaux routiers
Travaux particuliers
Tennis et Terrains de Sports

Agence du POUZIN

Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN
☎ **04 75 63 83 00** - Fax **04 75 63 87 88**



rampa
entreprises

Canalisations sous pression - Assainissement - Feeder de gaz -
Lignes aériennes et souterraines - Télécommunications -
Electrification rurale - V.R.D. - Bâtiment -
Génie civil - Préfabrication

07250 LE POUZIN - B.P. 14 - Tél. 04 75 85 90 90
Fax 04 75 85 89 01 - 04 75 85 89 02

BUDGET COMMUNAL

■ COMPTE ADMINISTRATIF 1997

M 14 (Budget Général) :

Résultat cumulé = + 496 036,78 F

Ce solde positif étant affecté à la section investissement du Budget Primitif 1998.

M 49 (Eau - Assainissement) :

Résultat cumulé = 135 793,77 F

■ BUDGET PRIMITIF 1998

M 14 (Budget Général) :

- Fonctionnement = 3 431 175,78 F

- Investissement = 4 678 755,95 F

Soit un budget pour 1998 de 8 109 931,73 F

M 49 (Eau - Assainissement) :

- Exploitation = 1 682 397,00 F

- Investissement = 1 227 589,00 F

Soit un budget pour 1998 de 2 909 986,00 F

Dans le budget général, la construction de la Salle Polyvalente représente environ 2/3 des parts d'investissement à établir sur 1998/1999.

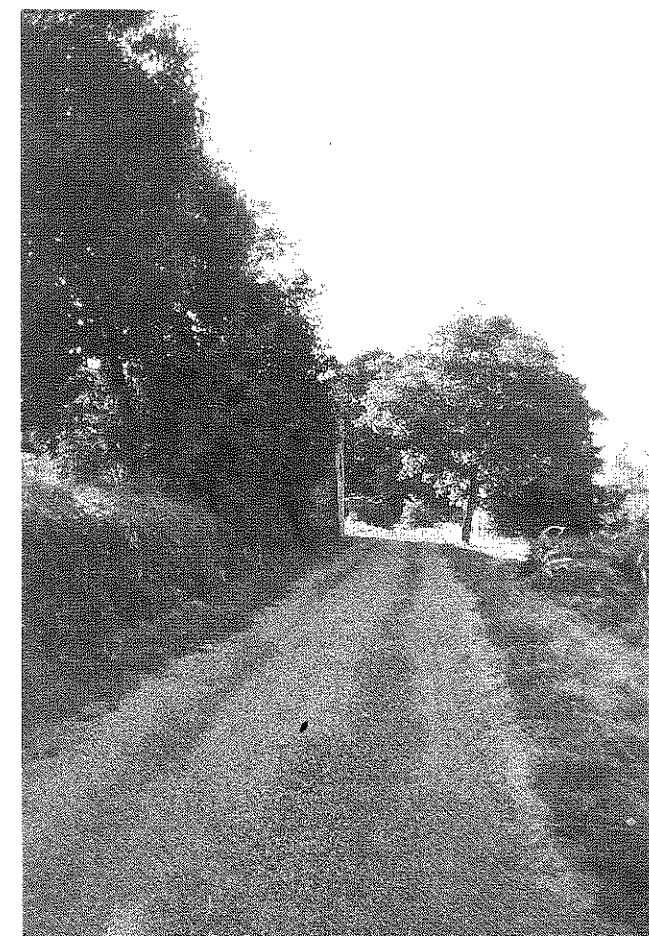
Pour le budget Eau - Assainissement, c'est la construction d'un nouveau réservoir au village d'une capacité de 300 m³ qui représente la plus importante part d'investissement.

■ TAUX DES DIFFÉRENTES TAXES :

Taxe d'habitation	10,19%
soit une augmentation de 0,98%	
Taxe foncier bâti	15,82%
soit une augmentation de 1,01%	
Taxe foncier non bâti	79,00%
soit 0% d'augmentation	
Taxe professionnelle	7,64%
soit une augmentation de 1,04%	

■ Pour 1998, le Conseil Municipal a adopté les contributions suivantes :

Syndicat Intercommunal de Centre Ardèche (SIDCA)	35 000 F
Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE)	300 F
Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères (SIDOM)	111 000 F
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SI VU) Inforoutes	3 000 F
Office du Tourisme - Syndicat d'Initiative	3 000 F
Syndicat "Ouvèze Vive"	20 000 F
Pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) une subvention de 30 000 F a été votée.	





Plomberie - Electricité - Serrurerie...

Dom. 04 75 64 67 68

Auto 04 09 37 78 91

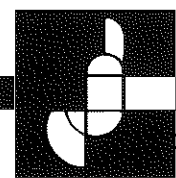
Benoît Sibiodon - 07000 ST PRIEST

Pâtisserie Joël PATOULLARD

Meilleur Ouvrier de France

10, rue de la République

07000 PRIVAS



laboratoire photos couleur

W. Lhermenier

press-color photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127

07001 PRIVAS CEDEX - Tél. 04 75 64 21 09

PLATRE - PEINTURE - STAFF

Philippe VIGNAL

LE VILLAGE

07000 SAINT-PRIEST

Tél. 04 75 65 87 57

**TOUS LES MATÉRIAUX
DU BÂTIMENT**

GROS ET DÉTAIL

*Ouvert du lundi
au samedi midi*

Points de vente :

Z.I. Privas

Tél. 04 75 64 33 11

Fax 04 75 64 51 84

Z.I. Le Pouzin

Tél. 04 75 63 80 29

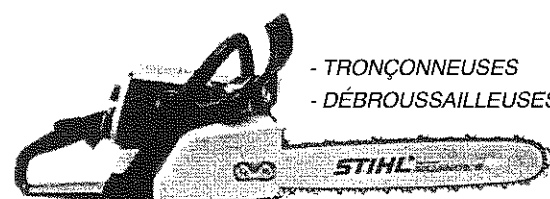
Fax 04 75 85 97 50

QUINCAILLERIE

BLACHIER

1, Place Victor Hugo - PRIVAS

Tél. 04 75 64 11 57



- TRONÇONNEUSES
- DÉBROUSSAILLEUSES

N° 1 mondial

UN SPÉCIALISTE A VOTRE SERVICE

INFORMATIONS PÊLE-MÊLE...

■ "LES HEURES D'AMITIÉ"

Qu'est-ce que les «Heures d'Amitié» ?

C'est un groupe de personnes qui fourmillent d'idées, de bonne humeur et qui se rencontrent tous les lundis après-midi à la salle paroissiale.

Chaque personne apporte sa contribution de "talents" ... car tout le monde en a, plus ou moins cachés peut-être ! Pour l'une, c'est l'art du crochet, du tricot, de la couture, du bricolage, l'art de faire un bon gâteau... Pour une autre, c'est l'art de la peinture sur soie... Tout cela parsemé d'histoires et de culture en général.

Attention ! Ne vous méprenez pas ! Nous ne sommes pas des "carcavelles" qui déblatèrent sur les autres autour d'une tasse de thé... tout en tricotant ! Cela serait une image fausse, dépassée et vieillotte que vous auriez.



Quelques participantes et leurs créations !...

Le but de ces rencontres hebdomadaires a comme priorité l'amitié et le partage.

Chacune est libre de faire ce qui lui plaît, mais de temps en temps le groupe s'unit pour faire un ouvrage commun : couvertures pour Sœur O. DELAY en Afrique ; couvertures au crochet ; tabliers ; écharpes, cravates, foulards, abat-jour en soie au profit de la Paroisse. Cela met de l'amitié et les fous rires ne sont pas absents.

Nous profitons de cet article pour remercier les personnes qui tricotent à domicile et les personnes que nous donnent de la laine.

Une "fourmi de service"

P.S. - Les "Heures d'Amitié" sont ouvertes à tous ... même les messieurs ... s'ils osent !...

■ ORDURES MÉNAGÈRES

En 1997 :

- 207 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur la commune de SAINT-PRIEST par Monsieur René DURAND

- 23 tonnes de verre ont été collectées, par apport volontaire, dans les containers.

L'augmentation du tonnage du verre par rapport à l'année 1996 est importante, c'est une bonne chose ; cela va dans le bon sens puisqu'en début d'année prochaine, nous allons mettre en place le tri sélectif des déchets par apport volontaire : containers papiers cartons ; containers corps creux : bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques ; containers verre déjà existants.

■ OBJETS ENCOMBRANTS

La commune est adhérente à la déchetterie de PRIVAS - Z I Le Lac

Ouverture : Lundi et mardi de 14 h 00 à 17 h 30
Samedi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

RAPPEL : Les objets encombrants ne sont pas ramassés par Monsieur DURAND qui collecte uniquement les ordures ménagères. Soyez vigilants, car cela pose des problèmes de fonctionnement de l'usine d'incinération et alourdit son coût de fonctionnement.

■ SIDOM

Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères

Dans le cadre de la mise en place du Plan Interdépartemental d'Élimination des Déchets (PIED), le SIDOM de PRIVAS a décidé son adhésion au SYTRAD de VALENCE.



SERRURERIE
MENUISERIE MÉTALLIQUE
FERRONNERIE

Maurice VIDAL

Les Vignes

07000 Saint-Priest

Tél. 04 75 64 38 47

Conformément au schéma de gestion optimale des déchets ménagers, les communes membres du SIDOM doivent s'engager dans la mise en place de dispositifs de collecte sélective.

Les compétences du Syndicat Intercommunal seront modifiées pour mettre en place la collecte sélective.

■ POLLUTION AU BORD DE L'OUVÈZE

Un sac poubelle, conséquent, a été déposé devant la mairie accompagné d'une lettre expliquant que ces déchets divers, ainsi que du verre cassé avaient été abandonnés sur les bords de l'Ouvèze par des promeneurs après une soirée ou un pique-nique.

ATTENTION ! Le verre cassé représente un danger pour les jeunes enfants qui peuvent se promener. Qu'on se le dise !...

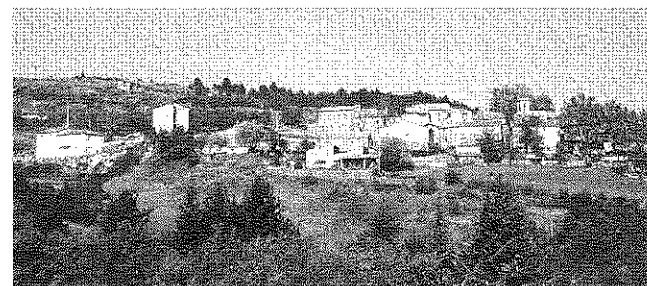
■ COURS D'ÉCOLE

Un projet d'aménagement global des cours de l'école devrait voir le jour en 1999. Celui-ci est actuellement piloté par la Commission Ecole - Enseignement, en concertation avec les parties concernées (enseignants, parents et personnel



communal de l'école). L'aménagement consistera à doter le site d'un préau qui fait aujourd'hui tellement défaut, à corriger un certain nombre d'imperfections liées à l'écoulement des eaux de pluies et à améliorer l'aspect paysager des lieux.

■ APPEL AU CIVISME



Nous avons rappelé plusieurs fois, à l'aide du Bulletin Municipal, qu'un arrêté du Maire interdisait la divagation des chiens. Cette information n'a, semble-t-il, pas eu l'effet attendu car le phénomène est plutôt en recrudescence sur notre commune. Bien sûr, nous sommes à la campagne et ce n'est pas la «petite virée» de nos compagnons à quatre pattes qui est dénoncée. Il s'agit plutôt de faire connaître le comportement négligeant des propriétaires qui les laissent vagabonder de façon permanente, de jour comme de nuit. De nombreuses plaintes sont exprimées tant à la mairie qu'aux élus.

A des mesures coercitives, Monsieur le Maire aurait préféré une prise de responsabilité des personnes concernées, mais celle-ci ne semble pas d'actualité !...

■ SÉCURITÉ

La traversée du quartier des Mines (de Chalamon au carrefour de Saint-Priest) pose de réelles questions en matière de sécurité. C'est l'avis de nombreux usagers : riverains, piétons, commerçants, parents d'élèves, ...

C'est aussi l'avis des responsables communaux qui sont cependant confrontés à une situation dont ils n'ont pas le pleine maîtrise : la voie est en effet départementale.

Afin d'envisager les meilleures solutions et d'aborder globalement l'aménagement du secteur, le Conseil Municipal vient de décider la réalisation d'une étude dite "traversée d'agglomération". Celle-ci traitera en priorité les aspects liés à la sécurité, et abordera également l'aménagement urbain et paysager. Elle sera financée à 60 % par le Conseil Général et pourra être engagée dès la fin de l'année.

Quoi qu'il en soit le problème majeur est la vitesse excessive de nombreux automobilistes qui doivent prendre conscience des dangers qu'entraîne une traversée du secteur à plus de 50 km/h.

imprim'express

l'impression numérique !

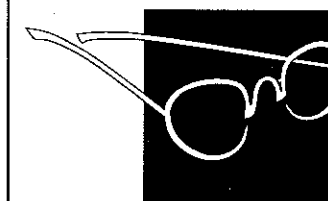
Toute la photocopie noire ou couleur sur matériels connectés : livres à la demande, catalogues, ...

L'infographie, la retouche de photos, ...
L'imprimerie rapide...

Photocopies de plans
Impression sur tee-shirt, puzzles, tapis souris...

**Posters couleur à l'unité jusqu'à 80 x 120 cm
d'après vos photos ou vos fichiers informatiques**

6, avenue de Chomérac
07000 PRIVAS - ☎ 04 75 64 33 36 - Fax 04 75 64 79 31
E-mail : imprim.express@inforoutes-ardeche.fr



OPTIQUE



SURDITÉ



CONTACT

Bochet

Jean Marget
Jacques Mazouiller

12 - 16 Cours de l'Esplanade - PRIVAS
Tél. 04 75 64 11 65 - Fax 04 75 64 86 16

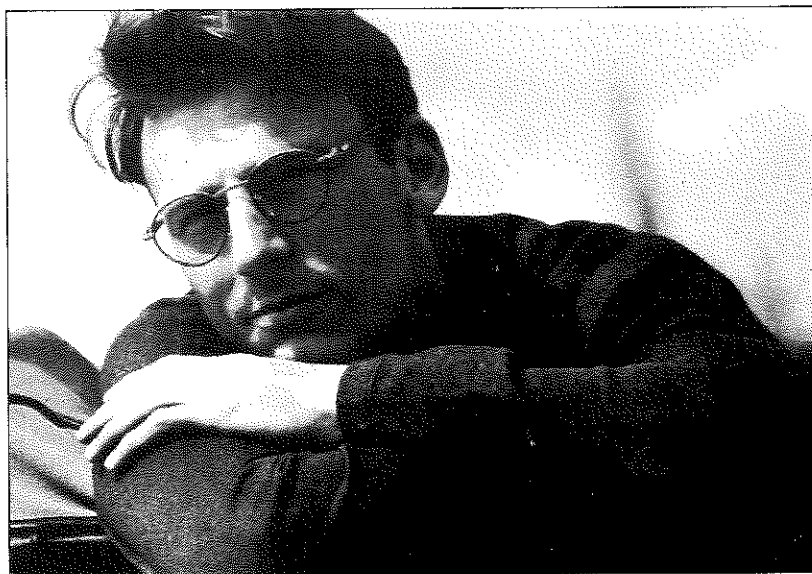
L'image de qualité doit se mériter, non se décréter

Pour vos yeux, nous concilions :



***la beauté
avec
l'acuité...***

***... le charme
avec
l'efficacité...***



***...et le meilleur résultat
...avec le plus juste prix.***

Jérôme et Vincent FLÉCHON

OPTILUX

4, Rue de la République
Tél. 04 75 64 24 24

à Privas

optiLOOK

6, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 75 65 87 47